

Système métrique

Je voudrais placer la conversion au système métrique dans une perspective historique. Ce n'est pas la première fois que les conservateurs s'opposent à la conversion au système métrique. Comme un député a commencé à le dire, il y a 120 ans, notre pays abandonnait les farthings, shillings, pence, couronnes, livres et guinées. Mais cela n'a pas été réalisé sans peine, les conservateurs de l'époque s'y sont opposés vigoureusement; ils ont fait valoir toutes sortes d'arguments. Ils ont soutenu que l'adoption de la monnaie métrique serait la fin du pays, que personne ne pourrait s'y adapter, que ce serait une plaie ulcéreuse et que cela nuirait au commerce. Ne répétons pas les arguments invoqués par les conservateurs de cette époque. Ils ont dit qu'il ne fallait pas adopter la monnaie décimale, cette réforme a provoqué un tollé général chez les conservateurs d'alors.

J'ai essayé ce soir de trouver à la bibliothèque certains des arguments fabuleux invoqués en ces temps-là au sujet de la conversion au système métrique au Canada en 1858, parce que je sais que dans cent ans, lorsque les étudiants se pencheront sur le sujet de ce débat, et surtout sur les propos du député de Calgary-Nord, ils les assimileront aux arguments invoqués il y a 120 ans lors de la conversion à la monnaie métrique au Canada. Je n'ai pu trouver de documents parce que la section des archives de la bibliothèque est fermée à clé, mais on a invoqué trois principaux arguments. Un seul était valable. Le premier argument voulait que si nous adoptions la monnaie décimale, nous serions absorbés par les États-Unis car ils avaient la monnaie décimale.

● (2220)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Et alors?

M. Kaplan: Le député dit «Et alors?». Je lui réponds que les 120 fières années d'indépendance qui se sont écoulées depuis cette décision d'une importance extrême se passent de commentaires. Nous n'avons pas été absorbés par les États-Unis. Le premier argument n'est que de la foutaise.

Le deuxième argument était le suivant: Si nous adoptions le système décimal pour notre monnaie, nous fâcherions le Royaume-Uni et nos relations avec ce pays en souffriraient. En fait, la loi que nous avons envoyée en Grande-Bretagne a été rejetée. Les Lords du trésor britannique n'ont pas accepté la conversion de la monnaie canadienne au système décimal. Ils ont voulu que nous conservions la glorieuse tradition britannique pour la monnaie, qui allait des pence aux guinées. Monsieur l'Orateur, nous avons entretenu des rapports chaleureux avec le Royaume-Uni. Nous appartenons au grand Commonwealth des nations. Il s'est donc avéré que le deuxième argument, lui non plus ne tenait pas debout.

Quant au troisième argument, repris dans les éditoriaux d'un bout à l'autre du pays, dans des lettres ouvertes et des discours prononcés dans les assemblées législatives provinciales, c'était le suivant: nous ne pouvions adopter la monnaie décimale car il est impossible de diviser le dollar en sept parties égales. C'est vrai, c'est impossible. On ne peut pas diviser la guinée en 7 parties égales. Il y a eu un tollé général sur le tort que nous ferions au commerce de notre pays si nous adoptions la monnaie décimale, qu'on ne peut pas diviser en sept parties égales. Après tout, la semaine a sept jours. On en a déduit que si notre monnaie ne pouvait pas se diviser facilement en sept, le commerce du pays serait fini. Le calcul est exact, mais là encore, l'histoire a prouvé les énormes avantages

que procure l'adoption d'un système décimal simple et universel.

Les événements nous prouveront bientôt, c'est certain, lorsque nous adopterons le système métrique et intégrerons notre système de mesures à celui de nombreux autres pays du monde, que la politique du gouvernement était la bonne. Il lui a fallu beaucoup de courage pour adopter cette position. En fait, je suis surpris de constater que dans certaines régions du pays, il faut du courage pour faire accepter la conversion au système métrique. D'ici quelques années, toutes les thèses qu'aura défendues l'opposition finiront dans le répertoire des histoires drôles où l'on a relégué tous les arguments s'opposant à l'adoption d'une monnaie décimale.

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, c'est avec intérêt que j'ai écouté l'intervention du député de York-Centre (M. Kaplan) qui semble avoir été à la bibliothèque faire des recherches.

M. Guay (Saint-Boniface): C'était fermé.

M. Baker (Grenville-Carleton): Tout comme son esprit.

M. Neil: Il semble avoir pu recueillir certains renseignements, bien qu'il ne comprenne vraiment pas, il semblerait, l'objet du débat de ce soir. Je ne crois pas qu'il ait écouté le débat. Il laisse entendre que l'opposition officielle s'oppose à l'adoption du système métrique, et il recule de 100 ans en arrière pour soutenir sa thèse. S'il lit le harsard, il constatera que de ce côté-ci de la Chambre, nous ne nous opposons pas, en soi, à la conversion au système métrique, mais que nous nous opposons à la faire appliquer sans distinction, car elle va nuire aux fermiers de l'Ouest.

Une voix: Nous nous opposons à la conversion s'il n'y a pas consultation.

M. Baker (Grenville-Carleton): C'est pourquoi je soutiens que la déclaration du député était déformée.

M. Neil: On voit bien qu'il ne s'est pas rendu dans l'Ouest du Canada, que ni lui ni les autres membres de son parti n'ont parlé avec les agriculteurs; il y aurait autrement entendu tout ce que les fermiers pensent du bill et nous ne serions pas ici ce soir à en discuter car, à mon avis, le gouvernement en aurait déjà supprimé les articles les plus aberrants.

Je ne sais pas à combien de reprises j'ai parlé à la Chambre du système métrique et plus particulièrement de ce bill sur la conversion au système métrique, mais il a une portée extrêmement importante pour tous les habitants des Prairies. Ils s'inquiètent des acres, des quarts de sections, des demi-sections et des sections. Lorsque le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) prononçait son discours, le ministre chargé de ce bill à la Chambre a demandé ce qu'était un acre. Je n'ai pu comprendre ce qu'il voulait dire.

M. Marchand: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai posé au député de Calgary-Nord (M. Woolliams) une question très précise. Si vous lisez dans le dictionnaire l'historique de l'acre, vous verrez qu'un acre correspond en réalité à 43,560 pieds. C'était à l'origine l'étendue de terrain qu'une personne pouvait labourer en un jour avec des bœufs.

M. Neil: C'est très intéressant.